

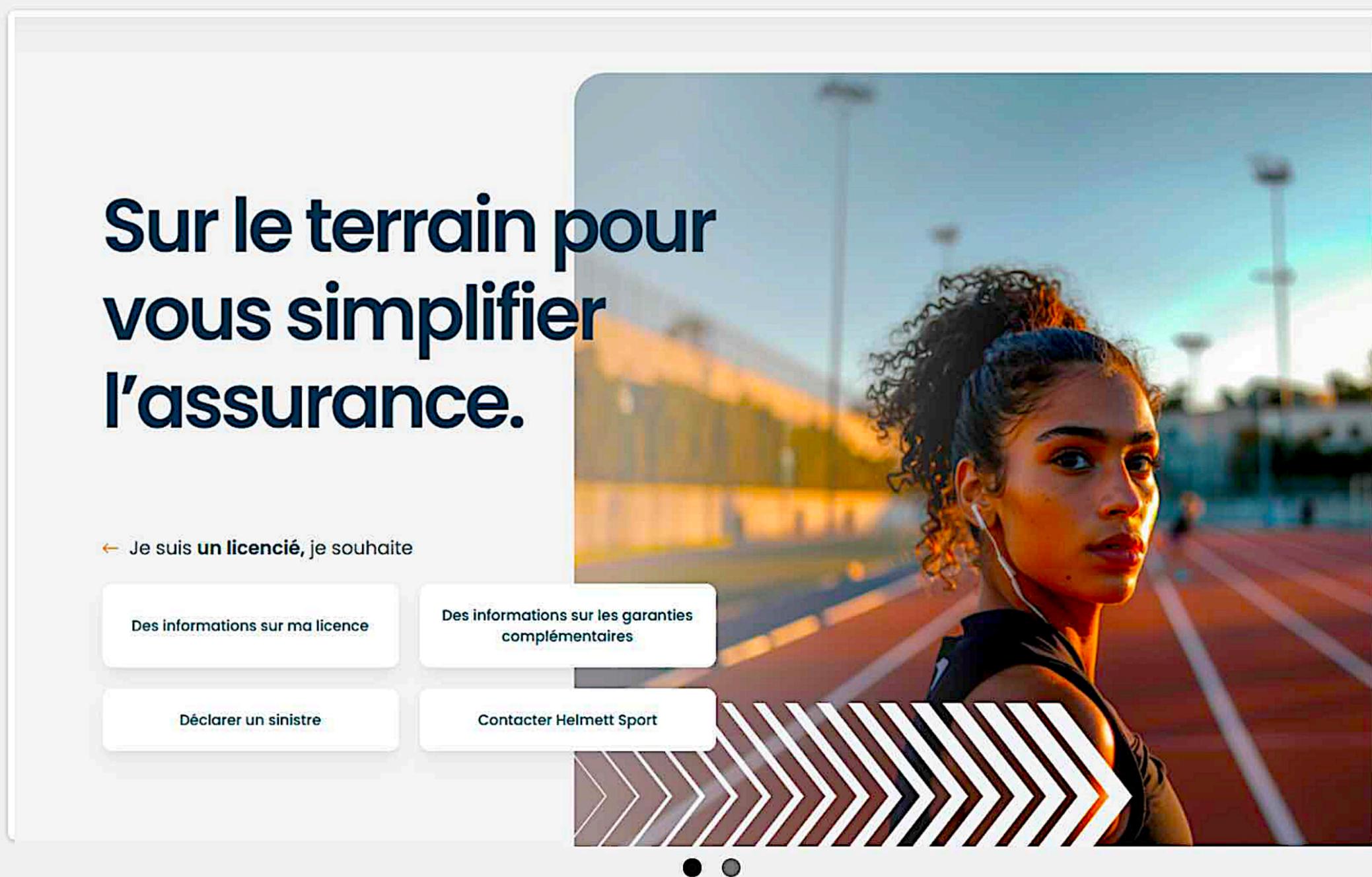
En cas d'accident, et afin de bénéficier des garanties d'HELMETT SPORT, il est nécessaire d'effectuer une déclaration d'accident.

Deux manières d'effectuer une déclaration d'accident :

- En ligne : [www.helmiett-sport.com](http://www.helmiett-sport.com)

En cliquant sur le bouton « déclaration d'accident », puis en choisissant « Ligue de Football », puis « Ligue Méditerranée de Football ».

Il faudra ensuite créer un compte et se laisser guider en remplissant les informations demandées.



The screenshot shows a user interface for accident declaration. On the left, there is a large heading: "Sur le terrain pour vous simplifier l'assurance." Below this, there is a navigation link: "← Je suis un licencié, je souhaite". Underneath, there are four buttons arranged in a 2x2 grid: "Des informations sur ma licence", "Des informations sur les garanties complémentaires", "Déclarer un sinistre", and "Contacter Helmiett Sport". The background of the interface features a photograph of a young woman with curly hair, wearing a black athletic top and earbuds, looking back over her shoulder on a running track at dusk. A decorative graphic of white chevrons points to the right at the bottom of the interface.

- En version papier : Télécharger [le document](#), le remplir et le retourner par courriel à l'adresse suivante : [indem.ia@helmiett-assurances.com](mailto:indem.ia@helmiett-assurances.com)

A ce document, il sera nécessaire d'ajouter la capture d'écran de la licence du licencié blessé, valable au moment des faits, ainsi que le certificat médical, précisant le siège et la nature de la blessure sous pli cacheté à l'attention du médecin conseil, (compte rendu IRM, compte rendu opératoire, certificat médical...).